

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°25
Décembre 2018

Le taux d'insertion des diplômés de master est stable, les conditions d'emploi s'améliorent

En 2015, 108 000 étudiants ont été diplômés de master LMD à l'université, 36 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 91% occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017. Les taux d'insertion pour l'ensemble de la promotion 2015 et par domaine disciplinaire sont parmi les plus élevés observés depuis la mise en place des enquêtes nationales. Les diplômés en 2015 bénéficient en outre de conditions d'emploi plus favorables que leurs prédécesseurs même si des écarts importants persistent suivant la spécialisation disciplinaire.

UN TAUX D'INSERTION STABLE A 30 MOIS MAIS EN PROGRES A 18 MOIS.

Le taux d'insertion des diplômés 2015 de master après 30 mois de vie active s'élève à 91 %. Ce taux est stable par rapport à la promotion 2014. En revanche, le taux d'insertion à 18 mois a légèrement progressé (87 %, + 1 point).

Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômés de master (en %)

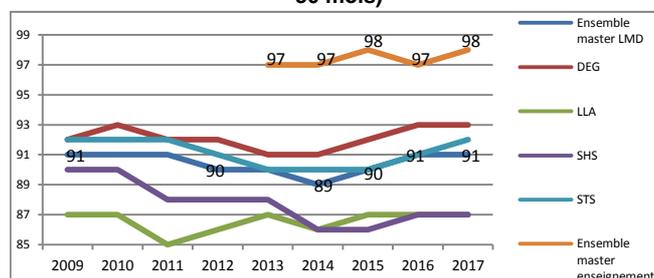
Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	36 (-1)	90 (+1)	93 (=)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	36 (-3)	82 (=)	87 (=)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	31 (-2)	83 (=)	87 (=)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	38 (-2)	88 (+3)	92 (+1)
Total Master LMD	36 (-1)	87 (+1)	91 (=)
Master enseignement	34 (-5)	98 (+1)	98 (+1)

Lecture : parmi les diplômés 2015 de master LMD (hors master enseignement), 36 % poursuivent des études dans les 30 mois. 91 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1^{er} décembre 2017.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2015.

La rapidité d'insertion fluctue suivant les domaines disciplinaires. Le taux d'insertion à 18 mois des diplômés de Droit-Economie-Gestion et Sciences-Technologies-Santé (90 % et 88 %) est par exemple supérieur à celui, à 30 mois, des diplômés en Lettres-Langues-Arts et Sciences humaines et sociales (87 %). Le niveau élevé du taux d'insertion des masters enseignement (98 %) et sa stabilité entre 18 et 30 mois s'expliquent par un accès généralisé aux carrières de l'enseignement visées par la formation.

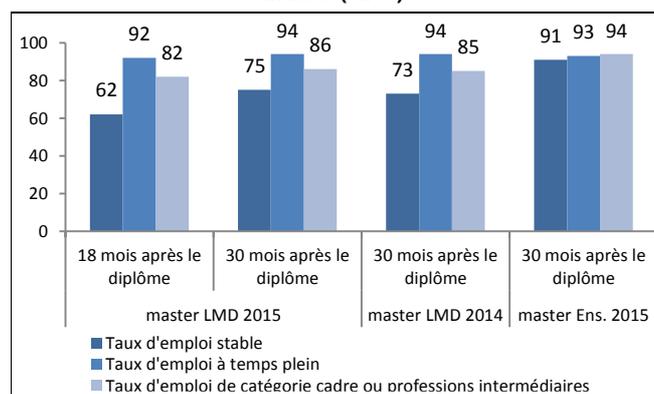
Evolution du taux d'insertion des diplômés de master (en %, à 30 mois)



A l'exception du domaine SHS, les taux d'insertion à 30 mois observés pour la promotion 2015 dans chaque domaine disciplinaire au 1^{er} décembre 2017 se situent aux niveaux les plus élevés enregistrés pour les masters depuis la mise en place des enquêtes d'insertion au niveau national en 2009.

DES CONDITIONS D'EMPLOI PLUS FAVORABLES POUR LA PROMOTION 2015

Evolution des conditions dans l'emploi des diplômés de master (en %)



Emploi stable* : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2015.

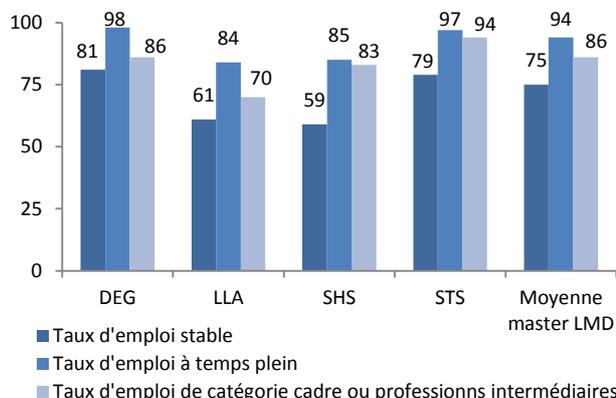
Par rapport à la promotion précédente, les conditions d'insertion des diplômés 2015 de master LMD se sont légèrement améliorées. Le taux d'emploi stable a

augmenté de deux points à 18 et 30 mois (respectivement 62 % et 75 %). La part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires progresse également légèrement, mais seulement à 30 mois (86 %, +1 point). Dans l'intervalle 18-30 mois, le taux d'emploi stable demeure l'indicateur qui connaît la plus forte augmentation (+13 pts contre + 4 et + 2 pts pour les taux d'emploi cadre ou professions intermédiaires et taux d'emploi à temps plein). Quant aux diplômés de master enseignement, la spécificité des carrières dans l'enseignement leur garantit dès leur entrée sur le marché du travail une plus grande stabilité de l'emploi et l'accès à un emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires.

MAIS LES CONDITIONS D'EMPLOI VARIENT SUIVANT LE DISCIPLINAIRE DU MASTER

Les diplômés de master ne bénéficient pas des mêmes débouchés et donc des mêmes conditions d'emploi suivant le domaine de spécialité du master. A 30 mois, le taux d'emploi stable s'échelonne ainsi de 59 % pour les diplômés en SHS à 81 % en DEG et le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires de 70 % en LLA à 86 % en STS.

Conditions d'emploi des diplômés selon le domaine disciplinaire du master LMD (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2015.

LES REMUNERATIONS S'ELEVENT MAIS LES ECARTS RESTENT IMPORTANTS

Le salaire net mensuel médian dans l'emploi au 1^{er} décembre 2017 s'élève à 1 980 euros mais recouvrent des disparités suivant le domaine disciplinaire. Les écarts médians sont par exemple supérieurs à 400 euros à 30 mois entre le domaine le plus rémunérateur (DEG) et le moins rémunérateur (LLA). Entre 18 et 30 mois, les salaires progressent de +5 % à +9 % selon le domaine. Par rapport à la

promotion des diplômés 2014, les salaires à 30 mois ont augmenté en médiane de 50 euros en euros courants et cette hausse est en partie imputable au domaine DEG (+ 60 euros médian) et dans une moindre mesure au domaine SHS (+30 euros médian).

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

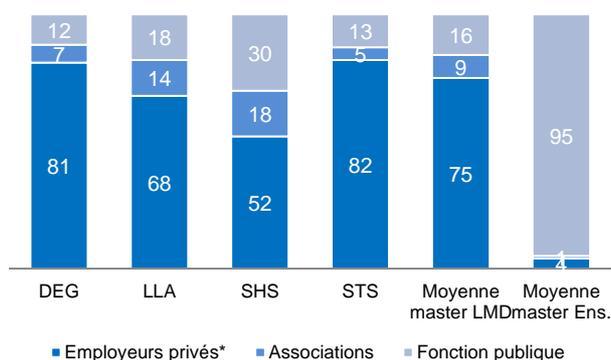
Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
Droit-Economie-Gestion (DEG)	1 900	2 060	8%
Lettres-Langues-Arts (LLA)	1 500	1 630	9%
Sciences Humaines et sociales (SHS)	1 600	1 720	8%
Sciences -Technologies-Santé (STS)	1 900	2 000	5%
Total Master LMD	1 800	1 980	10%

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2015.

DES DEBOUCHES DIFFERENTS ILLUSTRÉS PAR LE TYPE D'EMPLOYEUR

La fonction publique constitue le débouché principal pour les diplômés de master enseignement. Elle concentre 95 % des emplois occupés à 30 mois. A l'inverse, 3 emplois sur 4 des diplômés de master LMD sont occupés dans le secteur privé. La fonction publique pourvoit 16 % des emplois de diplômés et le secteur associatif 9 %. C'est dans le domaine SHS que la part des emplois occupés dans la fonction publique (30 %) et dans le secteur associatif est la plus importante (18 %), suivi par le domaine LLA (18 % et 14 %).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après l'obtention du diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants et les professions libérales.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2015.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master en 2015 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ni reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de master LMD est de 70 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour retrouver l'ensemble des résultats synthétiques ou détaillés par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/